TecAlliance
PRESS RELEASE

TecAlliance informe sur l'évolution de la facturation électronique en France et en Europe

Ismaning, Allemagne, 13 mars 2024 – TecAlliance, l'expert en gestion des données et des processus dans le secteur de l'après-vente automobile, aide les entreprises à s'y retrouver parmi les réformes annoncées en matière de facturation électronique. Son dernier livre blanc, intitulé "Introduction de l'e-facture et de l'e-reporting obligatoires en Europe et en France", explique l'importance primordiale de la facturation électronique et ses implications pour les entreprises.

Sous l'impulsion d'une évolution globale vers la numérisation, le contexte international a connu ces dernières années une accélération significative de l'adoption des mandats de facturation et de déclaration électroniques. La facturation électronique permet aux entreprises de réduire leurs coûts administratifs, d'améliorer leur productivité, d'automatiser leurs processus et de simplifier leurs obligations de déclaration, en particulier dans le domaine de la TVA.

L'Union européenne, consciente de ce potentiel, a ouvert la voie à la facturation électronique en adoptant la "directive sur la facturation électronique pour les marchés publics" en 2014. D'ici 2030, la plupart des pays européens devraient imposer la facturation et la déclaration électroniques pour les transactions interentreprises.

Comprendre la réforme de la facturation électronique en France

En France, la réforme législative à venir aura un impact sur toutes les entreprises assujetties à la TVA. Initialement prévue pour une introduction progressive à partir de juillet 2024, la réforme a été reportée pour assurer une transition en douceur. À partir de septembre 2026, la réception de factures électroniques deviendra obligatoire pour les entreprises en France. D'ici septembre 2027, toutes les entreprises seront également obligées d'émettre des factures électroniques.

Le livre blanc de TecAlliance se penche sur les avantages de la numérisation des factures et donne un aperçu général de l'évolution de la facturation électronique en Europe et plus particulièrement en France. Cette ressource gratuite présente les étapes législatives, telles que l'introduction du portail Chorus Pro pour les factures B2G, et explique le modèle de contrôle continu des transactions (CTC) choisi par la France, connu sous le nom de modèle Y.

Préparer une transition en douceur

TecAlliance conseille aux entreprises de se préparer de manière proactive aux changements à venir et de choisir la bonne PDP (plateforme privée de dématérialisation certifiée) dès que possible. Le livre blanc aidera les entreprises à se préparer aux exigences à venir et à assurer une transition en douceur.

Vous pouvez télécharger ce livre blanc sous tec.al/livreblanc_e-facture.